

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2005  
(ville) (jour, mois)

Monsieur Philippe Couillard  
Ministre de la Santé et des Services sociaux  
1075, chemin Sainte-Foy  
15<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1S 2M1

**Objet : Réglementation de l'industrie de l'amaigrissement**

Monsieur le Ministre,

Le 3 août 2004, une jeune femme de 27 ans a été retrouvée morte sur son lit. Selon le rapport du coroner, cette jeune femme est décédée accidentellement d'une arythmie cardiaque, à la suite d'un déséquilibre électrolytique, dans le contexte d'un régime amaigrissant. Alors que l'obésité gagne du terrain au sein de la population, nombreuses sont les Québécoises qui tentent de contrôler leur poids et ce peu importe leur âge ou leur format corporel. Selon les données les plus récentes, près de **50 % des femmes de poids normal souhaitent maigrir**, alors que **70 % des adolescentes font des efforts répétés pour contrôler leur poids** et qu'**une fillette de neuf ans sur trois a déjà tenté de perdre du poids**. Le désir profond de vouloir perdre du poids à tout prix se traduit par un engouement marqué pour le large éventail de produits et services amaigrissants actuellement offerts sur le marché.

Pourtant, la plupart de ces produits et services s'avèrent inefficaces, voire nuisibles pour la santé. Une étude menée en 2003 par l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et portant sur plus de 200 des quelques **350 produits et services amaigrissants disponibles au Québec** révèle que **la plupart ne se conforment pas aux critères de saine gestion du poids reconnus par la communauté scientifique**. La plupart des diètes amaigrissantes sont associées à des carences en vitamines et minéraux ou en énergie, ou encore à différents effets secondaires tels que la déshydratation, la fatigue, la difficulté à se concentrer, les maux de tête, les troubles digestifs ou encore une perturbation hormonale. Le fait de se priver de nourriture, ceci malgré la sensation de faim, peut mener à un dérèglement des comportements alimentaires. Enfin, les nombreux échecs vécus par les utilisatrices de méthodes amaigrissantes peuvent engendrer un sentiment d'impuissance et une baisse de l'estime de soi.

La préoccupation excessive à l'égard du poids, et la course à la minceur qu'elle génère, ont des répercussions importantes sur la qualité de vie des femmes en plus de représenter une **grave menace** pour leur santé physique et mentale : il y a urgence d'agir. **Par la présente, nous aimerions donc vous demander, M. le Ministre, de mandater un comité de travail qui pourra identifier les mesures à mettre en place pour assurer un meilleur encadrement de l'industrie des produits et services amaigrissants.**

En espérant que vous prendrez en considération cette demande, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sincères salutations.

\_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées  
  
\_\_\_\_\_  
Titre  
  
\_\_\_\_\_  
Organisation ou établissement  
  
\_\_\_\_\_  
Adresse  
Québec, Canada \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature  
  
  
  
  
\_\_\_\_\_  
Ville

Code postal